J.40L

L'ENCADREMENT DES LOYERS ET LE CONTRAT TYPE DE LOCATION : MODE D'EMPLOI

1 jour : le 4 décembre 2015

Programme

Introduction

Retour sur la loi ALUR et les mesures déjà en application en particulier l'encadrement des honoraires de location et le préavis d'un mois en zone tendue

Encadrement des loyers

Analyse du décret d'application du 12 juin 2015

- à quelle région s'applique-t-il ?
- qui est concerné : loyers vides, loyers meublés ?
- qui est l'OLAP (observatoire des loyers de l'agglomération parisienne) ?
- quels sont les loyers médians et comment sont-ils fixés ?
- qu'appelle-t-on un complément de loyer ?
- quelles conséquences sur le marché de la location ?

Analyse du décret d'application du 1er Août 2015

- comment appliquer le loyer médian ?
- les règles d'application
- à quelle date doit-on l'appliquer ?
- les anciens baux y sont-ils soumis
- les contentieux possibles

Contrat de location type

- quels sont les renseignements supplémentaires à fournir ?
- où trouver ces contrats types ?
- que deviennent les anciens baux ?
- les contentieux possibles

Conclusion

- recours contre le décret du 1er Août 2015 devant le Conseil d'État par la Chambre Nationale des Propriétaires
- recours commun auprès du Tribunal Administratif des différents syndicats professionnels tels FNAIM et SNPI sur le décret du 12 juin 2015

Objectifs

☞ Appréhender les nouvelles règles d'encadrement des loyers et du contrat de location.

Personnes concernées

☞ Personnel des services juridique, administratif, commercial ou de gestion, administrateurs de biens.

Animation

☞ DESS de Sciences Économiques Professionnelle de l'Immobilier depuis 30 ans : marchand de biens, promotion immobilière, stratégie patrimoniale, financement immobilier, transaction et commercialisation

Autre session

À définir

Prix

690 € HT

Lieu

Paris - Adresse précisée sur la convocation.

Construire avec les Hommes